# Stage M2 – Approche des transitions en exploitation agricole à partir d’un diagnostic agroécologique des bordures de champs - Bretagne.

# Présentation d’INRAE

L’Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement (INRAE) est un établissement public de recherche rassemblant une communauté de travail de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, de service et expérimentales, implantées dans 18 centres sur toute la France. INRAE se positionne parmi les tout premiers leaders mondiaux en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l’animal. Ses recherches visent à construire des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

Le·la stagiaire sera accueilli·e au sein de l’Unité Mixte de Recherche « Biodiversité Agroécologie et Aménagement du Paysage » (UMR BAGAP https://bagap.rennes.hub.inrae.fr/) sur le campus de l’Institut Agro IARA à Rennes. Ce travail se fera en étroite collaboration avec les partenaires du développement et de l’enseignement technique agricole de l’équipe de coordination du projet DEBORA (voir ci-dessous).

# Environnement de travail, missions et activités

## Environnement et contexte de travail

Ce stage de Master 2 est intégré au projet de recherche DEBORA « DEvelopper des démarches de transitions à partir d’un diagnostic agroécologique de BOrdures de champs et la mise en Réseau d’Acteurs » (financement CASDAR - Appel à projet « Démultiplication »). Le projet est piloté par la Chambre Régionale d’Agriculture Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec l’UMR BAGAP, l’Institut Agro Rennes-Angers (mission appui à l’enseignement technique agricole), l’Association Hommes & Territoires (association à mission agri-environnementale regroupant des agriculteurs et autres acteurs de l’agriculture et de l’environnement en Région Centre-Val de Loire), ainsi que la Chambre d’Agriculture de Bretagne.

Les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) telles que les bordures de champs représentent un enjeu clé de la multifonctionnalité des paysages agricoles. Les bordures de champs, éléments semi-naturels, à l’interface entre la parcelle agricole et tout autre milieu (autre parcelle, route, chemin, bosquet, etc.) constituent, en situation favorable, de véritables réservoirs de biodiversité. Influencées par les choix de gestion dédiée, par les choix d'usage et de gestion des parcelles adjacentes et par le paysage environnant, les bordures de champs sont au cœur des enjeux actuels visant à (ré-) concilier agriculture et biodiversité à différentes échelles. Cette ambition agroécologique est à l’origine du développement de l’indicateur Ecobordure et de la démarche diagnostique associée. Ecobordure est basé sur l’identification de la part relative de trois groupes d'espèces de plantes herbacées aux traits fonctionnels contrastés (adventices, forestières, prairiales). L’outil permet, en qualifiant l’état écologique des bordures de champs, d’inférer les causes (pratiques agricoles actuelles et passées) et les conséquences en termes de fonctions écologiques potentielles de cet état[[1]](#footnote-1).

Au niveau d’une exploitation agricole, le diagnostic Ecobordure est pratiqué sur un échantillon de bordures de champs représentatif de l’exploitation, en termes de structures des bordures et d’usage des parcelles longées. Le diagnostic écologique s’accompagne d’un dialogue avec les agriculteur·trice·s sur leurs logiques d’action impliquant à la fois leurs bordures de champs et parcelles, afin de repérer des verrous ou leviers pour des pratiques mettant davantage en synergie positive parcelles et bordures. Dans une perspective de démultiplication de la démarche, l'un des objectifs du projet est de constituer un référentiel de diagnostics Ecobordure d'exploitations agricoles comprenant une interprétation des facteurs et des logiques expliquant les situations actuelles, ainsi que l’identification de verrous et leviers pour des transitions agroécologiques (TAE) intégrant les bordures de champs. Ce référentiel sera construit en région « Massif armoricain » en 2025 et en région « Bassin Parisien Sud » en 2026. Le stage de Master 2 participera à cette action spécifique du projet, pour la région « Massif Armoricain » ; l’équipe encadrante et le comité de suivi veillera à ce que la méthode soit suffisamment générique pour être adaptable à la région « Bassin Parisien Sud », compte tenu de l’enjeu de « démultiplication » du projet DEBORA.

Le·la stagiaire recruté·e travaillera sous la responsabilité de Claudine Thenail, agronome et d’Audrey Alignier, écologue (UMR BAGAP), en collaboration étroite avec plusieurs collègues de l’unité, y compris pour le travail de terrain. Un comité de suivi sera organisé avec les partenaires de l’équipe de coordination du projet DEBORA. Cette étude se fera dans le strict respect du règlement de protection des données personnelles (RGPD). L’étudiant·e travaillera ainsi en collaboration avec des partenaires académiques et des professionnels du développement et de la formation en secteur agricole et de l’agro-environnement.

## Mission et activités

A partir de la pratique de diagnostics Ecobordure au niveau d’exploitations agricoles, il s’agira i) d’évaluer si et en quoi les bordures de champs sont partie prenante des changements, en particulier des transitions agroécologiques dans les exploitations agricoles, ii) d’évaluer et améliorer les diagnostics Ecobordure et leur référentiel, comme outils d’appui aux transitions agroécologiques dans les exploitations agricoles.

Les activités attendues dans le cadre du stage sont les suivantes :

* Prendre connaissance de l’ensemble de la documentation sur Ecobordure ; réaliser une bibliographie sur les bordures de champs dans les transitions agroécologiques et les outils/démarches d’appui existants. Suivre la formation Ecobordure en mars et mai 2025 dans le cadre du projet DEBORA.
* Participer en équipe à la mise en place et la conduite du dispositif de terrain pour la collecte des données nécessaire au diagnostic Ecobordure dans 6-8 exploitations agricoles. En s’appuyant sur les supports de formation et l’expérience en équipe, interpréter les données écologiques et contribuer au diagnostic retour auprès des agriculteur·trice·s (en termes .de pratiques en cause et de fonctions écologiques potentielles).
* Construire, mener et analyser des entretiens auprès de ces agriculteur·trice·s visant à mettre en regard l’état agroécologique des bordures de champ, leurs logiques d’action ainsi que les changements qu’ils ont opérés dans leurs systèmes d’exploitation. Les verrous et leviers de transitions intégrant les bordures de champs seront identifiés.
* Repérer les éléments clés de comparaison entre exploitations afin d’améliorer le diagnostic Ecobordure, formaliser la démarche et construire un référentiel de diagnostics mobilisable pour l’appui à des TAE intégrant les bordures de champs. La démarche doit permettre de bien repérer les spécificités bretonnes tout en étant assez générique pour être applicable en Beauce (enjeu de démultiplication du projet DEBORA).

# Formation et compétences recherchées

## Formation requise

Formation de Master 2 ou spécialisation d’ingénieur agri/agro en agronomie système - agroécologie.

## Compétences requises

* Maîtrise des approches d’agronomie système et connaissance des enjeux de la transition agroécologique en particulier en lien avec la biodiversité.
* Connaissances et intérêt en biodiversité floristique bienvenues, mais le stage ne nécessite pas de compétences spécifiques poussées en botanique,
* Intérêt aussi bien pour le travail de terrain (observations, relevés), que pour le travail d’enquêtes/entretiens. Capacités d’analyse mixte quantitative/qualitative et de synthèse.
* Autonomie, rigueur, et capacité à respecter les contraintes liées à la protection des données personnelles.
* Capacité de travail en équipe et d’interaction interdisciplinaires et inter-métiers ; bon contact avec les agriculteur·trice·s ; capacité de communication
* Permis B requis.

# Modalités pour postuler

Adresser un CV et une lettre de motivation à Claudine Thenail (claudine.thenail@inrae.fr) et Audrey Alignier (audrey.alignier@inrae.fr).

**Date limite pour postuler : 10 janvier 2025.** A noter : compte-tenu de l’envoi tardif de la proposition : l’examen des candidatures et propositions d’entretien se feront à mesure de la réception des CV et lettres de motivations.

|  |
| --- |
| Référence de l'offre * **Contrat :** Stage M2
* **Durée :** 6 mois
* **Début du contrat :** 01/03/2025
* **Rémunération :** 4,35 € de l'heure soit 30.45€/jour travaillé (environ 609€ par mois)
* **N° de l'offre :** xxxxxxxxx
* **Date limite : 10**/01/2025
 |

1. Pour plus d’information : https://revue-set.fr/article/view/7332 [↑](#footnote-ref-1)